



Chanteloup  
les - vignes

# INFO-LOUP

Notre  
Ville a des  
Talents

BONNE ANNÉE 2010



**DOSSIER**  
Au service  
de nos aînés

Pages 4 et 5



**PORTRAIT**  
Franck  
LECOR  
Aux couleurs  
de la réussite

Page 8



**VIE  
PRATIQUE**  
Tout savoir  
sur le  
Recensement

Page 11

# Baby-Loup fait la une



Peu après la rencontre organisée avec la marraine de Baby-Loup Elisabeth Badinter, Natalia Baleato recevait des mains de Laeticia Halliday le Prix 2009 de la femme formidable.



**Pour commémorer les 20 ans de la convention des droits de l'enfant, la crèche associative Baby-Loup a accueilli sa marraine, Elisabeth Badinter, le 25 novembre, pour une rencontre avec des jeunes femmes.**

« Pour ce moment d'échange, nous avons invité, en partenariat avec le centre de loisirs et le centre social Grains de Soleil des jeunes filles que nous avons accueillies lors de la première année d'existence de Baby-Loup, explique Natalia Baleato, Directrice de la structure, elles sont depuis

devenues des adolescentes et c'était l'occasion d'évoquer avec Elisabeth Badinter le droit des femmes... »

### L'investissement d'une équipe

La même semaine, Natalia Baleato a reçu le Prix des Femmes Formidables organisé par le magazine Femme Actuelle. Cette distinction vise à mettre en avant les initiatives menées par des femmes de tous horizons.

« L'idée de valoriser le travail des femmes et de mettre en lumière un autre regard sur la banlieue, à travers des initiatives qui marchent, est une

excellente chose, remarque Natalia Baleato, à travers ce prix, c'est l'investissement de l'équipe de Baby-Loup et de ses partenaires qui est mis en avant. Nous prouvons ainsi que partout, il existe une capacité de créer, d'innover. »

La Directrice de BabyLoup continuera donc de s'investir dans cette « passerelle entre Paris et sa banlieue » en étant membre du jury lors du Prix 2010.

## Le Relais Val de Seine à l'honneur



Chantal Jouanno (à gauche) et Martin Hirsch (à droite) avec Jean-François Luthun, Président du Relais Val de Seine.

**Le Relais Val de Seine a reçu la visite, le 25 novembre dernier, de Chantal Jouanno, Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie et de Martin Hirsch, Haut Commissaire aux Solidarités Actives contre la Pauvreté (voir également en page 10). Un lieu approprié puisque les deux membres du gouvernement y ont annoncé l'adoption d'une contribution environnementale textile.**

Cette contribution, collectée auprès des metteurs sur le marché de textile neufs, est reversée aux opérateurs de tri (Entreprises classiques et Économie Sociale et Solidaire) comme le Relais Val de Seine. Ce dispositif nourrit donc un triple objectif : développer la filière de tri, réduire les déchets et favoriser le recyclage et, surtout, créer des emplois dans l'économie solidaire.

## Un hiver qui ne manque pas de sel !

**Le mois de décembre a été marqué par d'importantes chutes de neige. Pour assurer la sécurité de la circulation, les services techniques de la ville se sont mobilisés.**

Pas moins de 33 tonnes de sel ont ainsi été dispersées sur tous les axes de circulation et devant les équipements publics en deux jours, soit la consommation totale de l'hiver 2008-2009 ! L'efficacité du salage dépend ensuite de l'intensité du trafic de la rue. Afin de faire face aux futures intempéries, 30 tonnes supplémentaires de sel ont été commandées.



## Grand succès pour le Marché et le manège de Noël

**Le Comité des Fêtes a remporté un grand succès avec le traditionnel manège de Noël, installé devant la mairie les 11 et 12 décembre.**

Une animation plébiscitée par les plus jeunes qui s'est accompagnée, le 12 décembre et pour la deuxième année consécutive, du marché de Noël organisé par l'Association des Commerçants et Artisans de Chanteloup-les-Vignes. Un marché qui fourmillait d'idées cadeaux pour les fêtes.



## Journée des parents

**Le service des loisirs de la Ville a une nouvelle fois fait preuve d'inventivité pour mettre en place des animations originales et variées à l'occasion de la journée des parents, le 29 novembre.**

Spectacles, tombola, photos de famille étaient au programme de cette après-midi de fête placée sous le thème « du plus petit au plus grand » à laquelle parents et enfants ont participé avec enthousiasme.



## Journée mondiale de lutte contre le sida

**A l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le sida, les collégiens chantelouvais de Magellan et Cassin ont participé à un grand rallye à travers la ville.**

Objectif de cette journée de prévention et d'information : informer les adolescents sur la maladie et les moyens de s'en protéger à travers plusieurs ateliers ludiques organisés au Pôle Accueil Jeunes, au Point Information Jeunesse, au Centre de Planification...



## ÉDITO



*L'année 2010 sera une fois encore celle du changement pour Chanteloup : si 2009 avait débuté par un changement de maire, 2010 sera marqué par la concrétisation de projets structurants. L'achèvement de la ZAC des Feucherêts, Expansiel, le Hameau des Vignes, le Clos du village sont autant de réalisations immobilières porteuses d'une dynamique non seulement foncière, mais aussi démographique.*

*Car l'attractivité retrouvée de Chanteloup ne se limite pas à des murs, aussi neufs soient ils : de nouveaux résidents, s'intégrant à la diversité chantelouvaie, voilà une bonne raison de proclamer que Chanteloup est riche. Riche de ses habitants.*

*Cet objectif de renouvellement répond à un triple défi : dépasser de nouveau le cap des 10 000 habitants, permettant à la commune d'améliorer sa santé budgétaire ; permettre à des Chantelouvais d'accéder à d'autres catégories de logement notamment en neuf ; améliorer le patrimoine existant et la vie quotidienne à travers les résidentialisations de la partie ouest de la ZAC de la Noé.*

*Dans cette même lancée, les nouveaux équipements publics phares que sont le complexe sportif Laura Flessel et la Maison de la Petite Enfance Pierre de Lune viennent compléter une offre de services déjà très fournie pour une ville telle que la nôtre.*

*Je vous encourage donc à vous faire les ambassadeurs de Chanteloup, avec fierté. Et j'adresse à chacun de vous, mes vœux les meilleurs d'épanouissement et de bonheur.*

Votre Maire,  
Catherine Arenou



# Seniors AU SERVICE DE NOS AÎNÉS

**A**u-delà des activités de loisirs organisées régulièrement, le Centre Communal d'Action Sociale de Chanteloup propose diverses prestations pour accompagner les seniors dans leur vie quotidienne. *Info-Loup* vous présente ces services et toutes les modalités pratiques pour en bénéficier.

## Le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale, qui dépend de la Ville, coordonne, comme son nom l'indique, l'ensemble de l'action sociale pour les habitants, notamment les prestations pour les seniors.

**Il est composé d'un conseil d'administration, présidé par le Maire, Catherine Arenou, avec pour Vice-Présidente Jacqueline Paciocco, Adjointe au Maire chargée du lien social et de la petite enfance.**

Des membres élus et non-élus font également partie du conseil d'administration.

### Membres élus :

M<sup>me</sup> Desnoyers, M<sup>me</sup> Lambert, M<sup>me</sup> Limery, M Pion, M<sup>me</sup> Raison, M Bonneau, M<sup>me</sup> Chetara.

### Membres non-élus :

M<sup>me</sup> Bouquet, M Gour, M Gourvenec, M<sup>me</sup> Hennebert, M Jumeau, M Luthun.

## LES PRESTATIONS

**L'allocation mensuelle**, pour les seniors, à partir de 75 ans.

**L'allocation énergie**, attribuée, selon les critères de ressources, aux personnes de plus de 65 ans, non-imposable, titulaires d'une allocation supplémentaire.

**Télé-assistance**, d'un geste simple, en toutes circonstances, 24h/24 et 7 jours sur 7, la télé-assistance répond à tous les appels et déclenche aussitôt les secours appropriés. Elle est installée directement par le CCAS.

Attention, ce dispositif ne peut être mis en œuvre que chez les abonnés France Télécom.

**Assistance administrative**, aide au montage de dossiers (Allocation Personnalisée d'Autonomie, maintien à domicile...).

**Cartes de transport** : Le Conseil général des Yvelines accorde une aide au transport des personnes âgées dans le département.

La Carte Améthyste, valable sur le réseau RATP et la zone des transports parisiens de la SNCF. Semi-gratuite pour les personnes âgées d'au moins 65 ans, non-imposables et les personnes bénéficiant de l'allocation adulte handicapés. Carte rubis, gratuite sur les réseaux de cars locaux, uniquement pour les personnes âgées d'au moins 65 ans non imposables.

Pour toute question sur **le portage des repas, le service d'aide ménagère à domicile, le service d'accompagnement**, contactez le pôle gériatrique : Centre Local d'Information et de Coordination, 2 Bd Richard Garnier, 78700 Conflans-Sainte-Honorine.

Tél. : 01 34 90 09 74.

## Un circuit de transport optimisé

Depuis 2007, la Ville, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine, a mis en place un circuit de transport pour les seniors le mardi et le jeudi après-midi. Un dispositif qui a été optimisé pour une meilleure qualité de service au printemps dernier. Ainsi, le mardi, les personnes âgées peuvent aller faire leurs courses et sont, au retour, déposées directement chez elles. Le transport du jeudi après-midi permet quant à lui aux personnes âgées de se rendre aux goûters organisés alternativement par l'Amicale des anciens (les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> jeudis) et le CCAS (les 2<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> jeudis).

Ce service devrait encore évoluer courant 2010 pour une meilleure qualité de service.

**Inscriptions auprès de M<sup>me</sup> Marie Haren au CCAS.**





## Comment bénéficier des prestations et activités de loisirs ?

Pour bénéficier des prestations et des activités proposées par le Centre Communal d'Action Sociale, **une inscription préalable auprès du CCAS est obligatoire.**

Cette démarche, **totale et gratuite**, vous donne ensuite accès aux agendas des activités de loisirs ainsi qu'aux conseils et soutien administratifs.

Attention, une fois cette première inscription effectuée, les personnes intéressées doivent ensuite **s'inscrire à chaque activité** à laquelle elles souhaitent participer.

Ces services sont **disponibles pour les seniors habitant Chanteloup-les-Vignes**, ayant plus de 65 ans ou étant à la retraite, sur présentation d'une carte d'identité.

**Centre Communal d'Action Sociale,  
6 place du Trident. Tél. : 01 39 74 20 16.  
Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h.  
Ouvert le vendredi matin de 8h30 à 12h.  
Tél. : 01 39 74 20 16.**



## Repas et colis de Noël

Le CCAS offre chaque année un réveillon avant l'heure pour les seniors de plus de 65 ans.

A la carte : qualité du menu et originalité du cadre, avec une animation dansante pour poursuivre les festivités.

C'est à cette occasion également que sont distingués les doyens du repas : M<sup>me</sup> Marcelle Vely, 94 ans, et M Roger Cottard, 96 ans, se sont ainsi vu remettre par Catherine Arenou, Jacqueline Paciocco et Pierre Cardo un bouquet de fleur (voir photos ci-dessus).

Pour les personnes de plus de 70 ans, et ceux qui n'ont pas pu participer à ce repas de fin d'année, une distribution de colis est organisée, également en décembre. Salé ou sucré, il y en a pour tous les goûts !

# LES ACTIVITÉS DE LOISIRS

## Goûters des seniors

C'est le rendez-vous régulier et le moment convivial des seniors, organisé alternativement par le CCAS et l'Amicale des anciens.

**En raison de la mise en place du centre de vaccination, grippe A et à l'élargissement de ses jours et heures d'ouverture, les goûters du jeudi après-midi auront lieu au Centre de Loisirs Victor-Hugo, 18 avenue de Poissy, de 14h à 16h. Le service des transports organisé le jeudi reste en vigueur.**

## Les sorties

Plusieurs sorties thématiques (historiques, culturelles, citoyennes, loisirs...) sont organisées du printemps à l'automne. 50% des frais de ces sorties sont pris en charge par le CCAS. Quelle que soit la distance, le transport est quant à lui intégralement pris en charge. De quoi se donner des envies de bouger.

## Les voyages

Après le Lavandou en 2009, l'équipe du CCAS réfléchit à la destination 2010. Les modalités restent quant à elles inchangées : faire bénéficier les plus de 60 ans de vacances d'une durée de 8 jours et 7 nuits, en partenariat avec l'Association Nationale des Chèques Vacances. Les tarifs de ces séjours sont de 180€, tout compris pour les personnes non-imposables et de 360€, hors transport.

## Atelier informatique

C'est un fait, depuis plusieurs années, les seniors se mettent de plus en plus à l'informatique, par intérêt et souvent pour garder le contact avec les enfants et petits-enfants. C'est pourquoi un atelier d'initiation à l'informatique est proposé le lundi après-midi, sur inscription, à la cyber-base de l'espace Victor-Hugo. Deux cours y ont lieu, pour les débutants et les utilisateurs plus expérimentés.

## L'Amicale des anciens

Resserrer les liens entre personnes âgées et leur proposer différents loisirs, depuis 1974, l'Amicale des anciens ne cesse de remplir ces objectifs. Et l'association présidée par Pierre Gour a même élargi son champ d'action avec la signature, en décembre, d'une convention de partenariat avec le centre social Grains de soleil.

Forte de près de 160 membres, l'association propose des cours de danse, des sorties culturelles et ludiques, des goûters et des voyages, avec Madère à la carte en 2010.

**Renseignements auprès de :  
Pierre Gour au 01 39 74 60 54  
ou Evelynne Sevault au 01 39 74 03 91.**

## COIN LECTURE

### La sélection littéraire du mois

La bibliothèque de l'ancienne Bourrellerie a sélectionné pour vous les ouvrages suivants, bonne lecture !

- **Chaque pas doit être un but**, Jacques CHIRAC.
- **Les enfants de Staline**, Owen MATTHEWS.
- **Les veilleurs**, Vincent MESSAGE.
- **Mon enfant de Berlin**, Anne WIAZEMSKY.
- **Métronome**, Lorant DEUTSCH.
- **Bidoche**, Fabrice NICOLINO.

Bibliothèque  
de l'ancienne Bourrellerie,  
1, rue de l'Hautil.  
Ouvverte le mardi de 16h à 18h30,  
le mercredi de 15h à 18h30,  
le vendredi de 16h à 18h30  
et le samedi de 10h à 12h30.  
Tél. : 01 39 74 29 74.

La prochaine heure du conte musical aura lieu le 20 janvier à 17h.

## En Bref

L'association « Jazz au Confluent » ([www.jazzauconfluent.fr](http://www.jazzauconfluent.fr)), présidée par Dan Duparc (peintre et musicien chantelouvais), organisera, du 22 au 30 janvier 2010, son septième festival « JAZZENVILLE » dédié, cette année, à la rencontre entre le jazz et le tango.

Au programme des expositions de peintures (avec Liliana Rago comme invitée d'honneur), de sculptures et de photos ainsi, bien sûr, qu'une série de concerts.

Le samedi 23 janvier 2010, à partir de 21h, à la salle des fêtes de Conflans-Sainte-Honorine, Dany Doriz (autre célèbre Chantelouvais) et les danseurs du « Caveau de la Huchette » vous convieront à une soirée swing électrisée par la voix ô combien sensuelle de Gilda Solve. Renseignements au 01 39 72 65 45.

## CENTRE DE PROMOTION PAR LA FORMATION (CPF)

### Trois secteurs au menu



Eric Gloriant, formateur au CPF, avec ses apprentis en cuisine.

Le Centre de Promotion par la Formation (CPF) présidé par Pierre Gour et dirigé par Annick Wolff a acquis une notoriété certaine grâce à son fameux restaurant d'application. Un haut lieu de la gastronomie chantelouvaie, ouvert trois jours par semaine (sur réservation uniquement au 01 39 70 72 41), et qui édite une newsletter hebdomadaire à l'intention de ses habitués (pour s'abonner, laisser son adresse e-mail sur la boîte de réception : [centre.promotion.formation@orange.fr](mailto:centre.promotion.formation@orange.fr)).

Mais ce restaurant d'application n'est que la partie visible d'une importante structure dont les nombreuses actions se répartissent dans trois grands secteurs.

Celui de la **linguistique**, tout d'abord, qui permet, à des jeunes et à des adultes, adressés par la Mission Locale Intercommunale ou le Pôle Emploi, de bénéficier d'un apprentissage de la langue française parlée et écrite. Une formation, pouvant varier de 200 à 600 heures, financée par le Conseil Régional Ile-de-France, le FONGECIF et l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration). Quatre formateurs et une coordinatrice sont mobilisés par cette action.

Autre secteur : celui de la **restauration** avec un dispositif régional coordonné par le CPF et destiné aux jeunes de 16 à 25 ans désireux d'apprendre les métiers de la restauration (traditionnelle ou collective).

Des jeunes, adressés par la Mission Locale Intercommunale, bénéficient d'une formation de 660 heures assurée par deux formateurs et une coordinatrice. Cette formation est financée par le Conseil régional Ile-de-France et les organismes mutualisateurs concernés.

Troisième secteur en pleine expansion : la **fourniture de prestations** au Pôle Emploi. Le CPF réalise des bilans de compétences approfondis ou assure un accompagnement direct à l'emploi. Quatre chargés d'insertion et une coordinatrice sont quotidiennement sur le pont pour honorer les engagements pris envers l'Etat (unique financeur de ce dispositif).

700 personnes sont passées, en 2008, par le CPF mais le bilan 2009 pourrait mettre en évidence une très sensible augmentation de ce chiffre.

« Comme nous répondons à des marchés publics, nous nous devons d'offrir un service d'une irréprochable qualité, rappelle Annick Wolff, directrice du CPF depuis 1996 et présidente du Comité de Pilotage du PLIE élargi dans le cadre de la MDE Amont 78. Aussi tous nos formateurs, qui doivent faire preuve d'un très haut niveau de qualification, sont désormais titulaires d'un bac+4 ou d'un bac+5.

Nous nous devons, comme n'importe quelle entreprise soumise à la concurrence, d'obtenir les meilleurs résultats possibles. D'où cette professionnalisation accrue de nos personnels qui n'a pour objectif que de garantir à nos publics des conditions d'accueil optimales.

Un petit « scoop » pour finir : nous devrions, fin 2010, quitter l'avenue de Poissy pour emménager place des Arcades. Tous nos locaux seront alors au rez-de-chaussée, ce qui facilitera l'accueil du public et la participation des habitants à la vie de notre restaurant d'application. Le rôle social du CPF s'en trouvera ainsi renforcé... »

## TÉLÉTHON

# Le Comité des Fêtes tire le gros lot

Le samedi 5 décembre 2009, le Comité des Fêtes, associé au Lions Club Conflans Montjoie, a participé activement au Téléthon en organisant à la salle des fêtes du complexe socioculturel Paul Gauguin, son grand loto (30 tirages) doté de somptueux lots d'un montant global de 1 000 euros.

Un peu plus de 200 personnes ont répondu à cet appel, permettant au Comité des Fêtes de reverser 2 500 euros à l'AFM (Association Française contre les Myopathies) ; somme à laquelle viennent s'ajouter les 1 500 euros récoltés lors du banquet annuel des pompiers. Ce sont donc, en tout, 4 000 euros qui ont été collectés par le Comité des Fêtes, soutenu par de nombreux sponsors locaux parmi lesquels la boulangerie « Le Succulent », le restaurant « Le Petit Palais », le restaurant « L'Oasis d'Agadir », la fleuriste « Capucine et Coque-



licot », le « Café de l'Hôtel de ville », la bijouterie « L'Art en pierre », « Chanteloup Coiffure » et la librairie « L'Abreuvoir de mots ».

« Sans eux, rien n'aurait été possible, note Yves Dubois, président du Comité des Fêtes, la liste de nos partenaires est trop longue pour que vous puissiez la publier intégralement mais je tiens à les remercier tous très chaleureusement... »

## FÊTE DE NOËL DU CENTRE SOCIAL

### «GRAINS DE SOLEIL»

# La folle ronde des petits souliers



Le dimanche 13 décembre 2009, de 9h30 à 18h, a eu lieu, à la salle des fêtes du complexe socioculturel Paul Gauguin, la Fête de Noël du centre social « Grains de Soleil » qui, comme toujours depuis sa création, a connu un immense succès.

Succès préparé, de très longue date, par l'équipe animée par Mounir Satouri (directeur du centre social), laquelle avait, à force d'obstination, obtenu le soutien du très généreux « EuropaCorp » (groupe européen de cinéma fondé par Luc Besson), du Secours Catholique, du Secours Populaire, de la Fondation Air France, du magasin de jouets « La Grande Récré » et de l'association « Dons Solidaires » de Saint-Germain-en-Laye.

Le matin, 800 enfants de moins de 8 ans ont été conviés au formidable spectacle d'Ilva Scali, une magicienne de renommée internationale. Un moment de pur émerveillement complété par la charmante prestation des enfants et des adolescents du centre social - immédiatement suivi par la distribution de cadeaux et de friandises.

L'après-midi, 300 jeunes de plus de 8 ans (écoliers, collégiens, lycéens) ont reçu livres et stylos après avoir applaudi de nombreux talents chantelouvais (groupe « Afrojam » de l'AVEC, Ali Archad et ses breakers, etc.).

En tout, ce sont donc 1 100 jeunes qui, grâce à « Grains de Soleil », ont ainsi pu fêter Noël par anticipation. Une action qui, ajoutée à bien d'autres a valu au centre social d'être, avec seulement 17 autres associations franciliennes, nommé pour concourir au prix de « L'Etoile de l'Innovation » (voir notre prochaine édition).

## A.V.E.C.

# Une culture aux mille saveurs



Le samedi 23 janvier 2010, l'A.V.E.C. vous convie à la quatrième édition de sa soirée « Danses et saveurs du monde », placée, cette année, sous thème du disco.

Une occasion, pour les différentes troupes issues des ateliers de l'A.V.E.C., de se confronter à des danseurs professionnels avant de laisser un DJ de haute volée animer la soirée dansante. Renseignements au 01 39 74 99 74.

Quant à la quatrième séance de « Ciné Femmes » (projection mensuelle proposée par l'A.V.E.C.), elle aura lieu, quelques jours plus tard, le mardi 26 janvier 2010, à 13h30, au 8 de la rue des Petits Pas (entrée : 0,50 euro). Au programme : « Agathe Clery », une comédie d'Etienne Chatiliez avec Valérie Lemerrier.

# Frank LECOR

## Aux couleurs de la réussite

Le samedi 12 décembre 2009, Frank Lecor (de son vrai nom, Franck Lecorbeiller), Chantelouvais depuis l'âge de huit ans, était présent à l'« Abreuvoir de mots » (notre librairie-papeterie-presse) où il dédicait son ouvrage (adaptation française et relooking complet de l'œuvre des américains G. et K. Hamilton) : « Le bricolage pour les nuls ».

Un guide riche de plus de 300 illustrations qui, s'adressant aussi bien au débutant qu'au bricoleur expérimenté, se propose de vous accompagner dans toutes les étapes de vos petits et grands projets avec le souci de vous éviter les erreurs les plus courantes. Retour sur l'itinéraire de son auteur.

Alors qu'il fréquente encore les établissements scolaires chantelouvais (école Pasteur puis collège René Cassin, Frank Lecor est déjà sur une drôle de pente : celle de la glisse. Du skate-board (et autres bi-cross ou VTT), il passe rapidement au ski et au snow-board pour le seul plaisir de sentir le souffle de l'aventure ébouriffer sa tignasse devenue, depuis, légendaire.

Plus vite, toujours plus vite ! Des frissons, toujours plus de frissons ! La moto ne tarde pas à surgir dans l'univers déjà vrombissant de ce passionné de sport automobile. Mais d'autres passions l'animent, au bilan carbone nettement plus raisonnable : la musique et la manipulation des couleurs. C'est finalement cette dernière qui finit par l'emporter et l'encourage à pousser plus avant ses études. Il suit d'abord une filière technique (CAP, BEP et Bac pro en aménagement de l'espace, peinture, revêtement, finitions...) avant de donner libre cours à sa créativité au sein d'une formation artistique complémentaire (faux bois, faux marbre, fresques...).

Ses études de décoration d'intérieur achevées, il se spécialise dans l'art délicat du trompe-l'œil et crée une société d'événementiel (« Lokadeko », créée en 2005 et basée à Chanteloup) qui excelle dans la conception de stands et de décors. C'est ainsi qu'il est amené à évoluer dans l'univers des salons professionnels et à fréquenter ses premiers plateaux de cinéma et de télévision.

Son métier de base, fait d'écoute, d'inventivité, d'astuce et de pragmatisme, facilite grandement sa relation avec les figures de l'audiovisuel qui l'accompagnent dans sa découverte d'un milieu aussi fascinant qu'étrange.

### Une nouvelle émission de télé

Ses premiers pas devant les caméras ont lieu en compagnie de Cendrine Dominguez, animatrice de l'émission « Teva Déco » sur la chaîne « Teva ». Coordinateur technique et responsable des travaux, il se fait remarquer par « M6 » qui, quelques saisons plus tard, le propulse carrément en prime time avec sa nouvelle émission « D&Co ». Devenu le bras droit de la pétulante Valérie Damidot, il stupéfie tout le monde par sa gentillesse, sa réactivité et confondante habileté dans tous les domaines.



Sous le sobriquet de « Franky », il devient une véritable star (39% des Français le connaissent et une femme sur deux l'adulte !). Une véritable « Frankymania » s'installe qui tournerait la tête à n'importe qui, sauf à notre héros. En septembre 2009, il décide soudain de quitter « D&Co » pour se consacrer à son entreprise événementielle et à une éventuelle suite de sa carrière télévisuelle (une nouvelle émission pourrait prochainement voir le jour qui, entre autres, aidera le grand public à faire le tri entre tous les nouveaux produits proposés).

En attendant, son actualité est bien remplie, avec deux jeux vidéo qu'il a conçus et réalisés : « Déco Tendances » et « Brico Utile », toujours dans le but d'aider les bricoleurs.

Et puis, il y a son étonnant site Internet ([www.franklecor.tv](http://www.franklecor.tv)) appelé à devenir le premier vrai magazine de décoration et de bricolage en ligne. Une adresse à graver dans le marbre pour ceux qui souhaitent bénéficier de sa vaste expérience et de sa parfaite connaissance des nouvelles techniques.

Autant d'initiatives visant à redonner toutes ses lettres de noblesse à une profession qu'il adore.

« Je veux concourir à améliorer l'image de métiers – ceux du bâtiment

– qui, après avoir été injustement décriés dans les décennies passées, reviennent, aujourd'hui, en force, conclut-il. Je veux que l'on sache que, derrière le bleu de travail, se cachent des hommes et des femmes de confiance dont la créativité n'a rien à envier à celle d'artistes reconnus comme tel. Et puis, via mon site Internet, j'espère pouvoir réussir à mettre en relation créateurs et financeurs afin que le savoir-faire français jouisse enfin de la reconnaissance qu'il mérite... »

Ainsi assoie-t-on une notoriété durable : avec de solides compétences et l'humilité qui va avec. Si le bricolage peut être l'affaire de nuls, bâtir une carrière n'est pas à la portée du premier « embarras de chantier » venu...

R.D.

**“Je veux que l'on sache que, derrière le bleu de travail, se cachent des hommes et des femmes de confiance dont la créativité n'a rien à envier à celle d'artistes reconnus.”**

## CAISSE DES ÉCOLES

### Le rendez-vous de janvier



La remise des dictionnaires aux élèves entrant en 6<sup>ème</sup> est l'une des actions financées par la Caisse des écoles.

Établissement public communal créé en 1849, la Caisse des Ecoles n'est pas d'invention récente mais reste encore trop méconnue.

Il s'agit d'une structure instituée par le Conseil municipal et chargée d'encourager la fréquentation scolaire. Son conseil d'administration, présidé par le maire, est composé de conseillers municipaux, de représentants de l'Éducation nationale et de parents. La caisse des écoles est habilitée à intervenir, en faveur des élèves du premier degré, dans tous les domaines de la vie scolaire.

Les ressources de la Caisse des Écoles proviennent de subventions (État, Région, Département, Commune), du produit de dons, legs, quêtes ou manifestations et, bien sûr, de la cotisation annuelle de ses membres (fixée à 13 euros par famille), indispensable à la réalisation des différents projets (voir encadré).

Elle fonctionne sur l'année civile, ce qui explique qu'il faille attendre le courant du mois de janvier pour pouvoir en devenir adhérent.

« La première caractéristique d'une Caisse des Écoles est de faciliter la gestion financière des activités périscolaires, résume Rolande Figuière, adjointe au maire chargée de l'Enseignement. La Caisse des Écoles permet, non seulement, d'organiser des sorties, mais, également, d'inviter dans les classes des intervenants désireux de transmettre leur passion. La Caisse des Écoles est là pour ouvrir des fenêtres sur le Savoir et aiguïser, de manière ludique, l'appétit de connaissances des enfants. Une fois par trimestre, nous nous réunissons afin d'inviter les parents à formuler leurs propositions. Ils sont toujours très écoutés car vécus comme des acteurs de premier plan au sein de la Caisse des Écoles. »

Autant de bonnes raisons de rejoindre, courant janvier, cette précieuse et vénérable institution qui, en 2010, fêtera ses 161 ans.

### Quelques exemples d'actions financées

Voici un panorama des actions réalisées grâce à l'intervention de la caisse des écoles, et qui n'auraient pas pu avoir lieu sans, notamment, la mobilisation des parents adhérent à cette institution :

- Remise d'un dictionnaire à tous les écoliers sur le point d'entrer en sixième.
- Achats de manuels scolaires et de livres de bibliothèque pour toutes les écoles.
- Subvention aux écoles maternelles pour l'organisation de Noël.
- Sortie à la ferme « La Bisonnière » (bisons en plein pâturage en Normandie) pour l'école Rimbaud.
- Classe découverte à La Bourboule (en Auvergne) pour l'école Pasteur.
- Sortie à la Cité de la Musique pour l'école Mille Visages.
- Financement d'un film pédagogique à l'école Dorgelès.
- Sortie au parc de Thoiry pour l'école Verlaine.
- Classe découverte à Chailles (Loir-et-Cher) pour l'école Ronsard...

## En Bref

### Inscriptions scolaires

Si votre enfant est né en 2007, vous pouvez effectuer son inscription scolaire pour l'année 2010-2011 du 15 février au 16 avril, à l'espace Victor-Hugo.

Le service scolaire est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h. Lors de l'inscription, vous devez vous munir du livret de famille ou d'un extrait d'acte de naissance, du carnet de santé de l'enfant et d'une quittance de loyer ou d'une facture d'électricité.

### Premier Loto de l'APE-PMC

L'association de Parents d'élèves s'associe depuis plus de 20 ans à la vie scolaire des deux écoles Pasteur et Marie Curie. Chaque année, elle organise des actions pour récolter des fonds qui seront reversés aux deux écoles sous forme de dons.

L'APE-PMC organise ainsi son premier loto, qui aura lieu le dimanche 7 février à la salle des fêtes de Chanteloup-les-Vignes, à 15h. Ouverture des portes à 14h. Objectif : organiser un moment de convivialité et de partage pour toutes les générations.

[www.ape-pmc.fr](http://www.ape-pmc.fr)



### Spectacle de Noël

785 enfants des écoles élémentaires de la Chanteloup ont assisté, le 30 novembre et le 1<sup>er</sup> décembre, au spectacle de Noël proposé par le service scolaire de la Ville. Il s'agissait cette année, de la pièce "Le bruit du silence", interprété par la Compagnie "De Ci de Là".

## ÉCONOMIE SOLIDAIRE

« Le Relais » sacré  
entrepreneur social de l'année

Martin Hirsch, Haut Commissaire aux Solidarités Actives, remet le Prix de l'entrepreneur social à Pierre Duponchel, créateur du "Relais".

Le mercredi 2 décembre 2009, à l'hôtel Potocki de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, était couronné le lauréat de la troisième édition du Prix de l'Entrepreneur Social en France.

Cette année, parmi les 81 candidats en lice, c'est au « Relais » que Martin Hirsch, Haut Commissaire aux Solidarités Actives et à la Jeunesse, a remis ce prix organisé par le Boston Consulting Group et la Fondation Schwab pour l'Entreprenariat Social.

Une consécration pour Pierre Duponchel, créateur, en 1984, de l'association « Le Relais » et qui a importé de Belgique le principe de collecte et recyclage des textiles.

Une activité qui, en 2009, a permis l'emploi de 800 personnes en CDI et la création de 400 postes en insertion, subventionnés par l'Etat. 1 500 placements en contrats durables ont, par ailleurs et depuis 1996, été effectués, via « Interinser » (satellite du « Relais » spécialisé dans le travail temporaire d'insertion) alors que des antennes basées au Burkina Faso, au Sénégal et à Madagascar ont généré 300 emplois.

Le Relais compte aujourd'hui 18 structures en France, dont le « Relais Val de Seine » dirigé par Jean-François Luthun.

Chaque année, Le Relais collecte 60 000 tonnes de vêtements, chaussures, linge de maison, petite maroquinerie et jouets via des ramassages à domicile et la mise en place, à travers toute la France, de 8 000 conteneurs d'apport volontaire.

« Pour nous, ce prix, qui vient après la publication au début de l'année, du « Relais envers et contre tout » (livre d'entretien avec Pierre Duponchel paru aux éditions Rue de l'Echiquier) est la reconnaissance, enfin officielle, que nous attendions, déclarait Jean-François Luthun à l'issue de la cérémonie. 25 ans d'innovation dans la lutte contre l'exclusion, 25 ans d'essaimage d'un modèle unique d'entreprises à but social et 25 ans de fidélité à la doctrine de l'Abbé Pierre méritaient ce coup de projecteur.

Maintenant, nous allons continuer à nous battre pour une autre économie. Une économie au service de l'homme. Pour prouver qu'il est possible d'entreprendre autrement. Cela dépend de l'objectif que l'on a et des moyens que l'on se donne... »

## En Bref

Créer ou reprendre  
une entreprise

Le réseau OZ'créer mobilise tous les acteurs de la création et de la reprise d'entreprise au sein de la Maison de l'Emploi.

Le réseau OZ'créer vous conseillera gratuitement sur la création, la reprise et la transmission d'entreprise. Renseignements au 0 820 22 23 78 (n° Indigo, 0,09€ TTC) et sur [www.ozcreer.com](http://www.ozcreer.com)

Pour aider les salariés en mal de conseils juridiques, le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) assure une permanence consacrée au droit du travail (licenciements, procédures, validité des contrats, etc.).

Le deuxième mardi du mois, de 17h à 20h, au Relais Emploi Conseil de Verneuil-sur-Seine (1, rue du Maréchal Koenig - Tél. 01 30 06 59 59).

## Appel à projets

Dans le cadre du fonds social européen, les organismes (associations, entreprises...) implantés sur



le territoire de la Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine et intervenant dans la formation, l'insertion et l'emploi peuvent participer à l'appel à projets "In'Europe". Ce dernier a pour objectif d'élaborer deux conventions de subvention pour l'année 2010.

Les organismes intéressés peuvent remplir le dossier de demande de subvention disponible sur [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr) et l'adresser, sur support papier et en version électronique, avant le 30 janvier à :

Fanny LEBRE, Syndicat Intercommunal du Val de Seine - Hôtel de Ville - Place de la Libération, 78130 LES MUREAUX. [flebre@netvaldeseine.org](mailto:flebre@netvaldeseine.org)

## TRIBUNE LIBRE

Texte non parvenu.

## Recensement Bien se compter pour mieux compter

**Du jeudi 21 janvier au samedi 29 février 2010, se déroulera le recensement de la population. Recensement dont l'objectif est de dénombrer les personnes vivant en France pour mieux répondre leurs besoins.**

Très concrètement, durant cette période, l'un des 16 agents recenseurs recrutés par la mairie (un agent en moyenne pour 200 logements) se présentera à votre domicile muni d'une carte tricolore avec photographie et signature du maire.

Il vous distribuera une notice explicative et vous remettra une feuille de logement ainsi qu'un bulletin individuel pour chaque personne vivant sous votre toit. Quelques jours plus tard, sur rendez-vous, le même agent recruteur passera récupérer les questionnaires qu'il vous aidera, éventuellement, à compléter. Vous pouvez également remettre le questionnaire en mairie.

Strictement confidentielles, vos réponses permettront d'éclairer les pouvoirs publics dans de nombreux domaines : équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.), logement, disponibilité de la main-d'œuvre... Toutes les questions ont leur utilité. Connaître, par exemple, l'adresse de votre lieu de travail - et donc le trajet que vous devez quotidiennement parcourir - aidera les pouvoirs publics à concevoir les moyens de transport les mieux adaptés.



**Les agents qui effectueront le recensement.**

Quant à la démographie de Chanteloup-les-Vignes, elle aura une incidence directe sur le montant des dotations de l'Etat (Dotation Globale de Fonctionnement, par exemple) versées à la Ville. Elle influe également sur : le nombre de pharmaciens pouvant s'installer, le nombre de conseillers municipaux...

Pour que les résultats obtenus lors du recensement soient pertinents, il est indispensable que chacun remplisse scrupuleusement les questionnaires qui seront remis. Il faut, en effet, savoir que la participation au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est même une obligation.

**Entre le 4 et le 11 janvier 2010, tous les agents recenseurs recrutés par la mairie ont effectué, à l'issue de deux jours et demi de formation, une tournée de reconnaissance de leur secteur. Une occasion, pour eux, de faire votre connaissance.**

### FORÊT DE L'HAUTIL

## Garantir la sécurité de tous

**Afin de garantir la sécurité de tous et prévenir tout incident, la société de chasse rappelle les informations utiles concernant la forêt de l'Hautil.**

Dans la partie Trielloise et Chantelouvaie du massif de l'Hautil, 500 ha de forêt sont exploités alternativement sur les 2 communes par leur société de chasse locale. La période de chasse y est fixée chaque année du 1<sup>er</sup> samedi de novembre au dernier samedi de février, l'après-midi aux heures diurnes seulement.

Il s'agit de battues administratives sous contrôle de la Préfecture, de l'ONF et de la F.I.C.E.V.Y. Ces battues permettent de lutter contre la prolifération de sangliers et de renards.

La forêt de l'Hautil recèle en son sous-sol un réseau de plus de 100 km de galeries, qui menacent de s'effondrer à tout moment. Des pancartes installées aux abords de la forêt signalent l'interdiction de s'y promener.

### SERVICE MUNICIPAL

### DE LA VACCINATION

## La santé d'abord

Un samedi par mois, de 9h à 10h15 (attention : clôture des inscriptions à 10h15 précises), l'Inspection de l'Education nationale (4, place de la Coquille - juste à côté du centre social « Grains de soleil ») se transforme en centre de vaccination ouvert à tous les Chantelouvaies.

Un médecin vous y attend (ainsi, bien entendu, que vos enfants) pour inoculer, gratuitement, les vaccins suivants : DT-Polio (diphtérie + tétanos + poliomyélite), DT-Coq-polio (DT-Polio plus coqueluche), Hépatite B, ROR (Rougeole, Oreillons, Rubéole).

Prochaine séance de vaccination collective : le samedi 6 février 2010.

**Attention, ces séances de vaccination sont indépendantes du centre de vaccination grippe A mis en place à la salle des fêtes du complexe socio-culturel Paul-Gauguin (voir Agenda page 12).**

# Agenda

*Petite Enfance*

**Lundi 4 janvier**

**OUVERTURE DE LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE PIERRE DE LUNE,**  
10 Mail du Coteau .

*Municipalité*

**Mercredi 20 janvier**

À 20h30, en mairie, **CONSEIL MUNICIPAL.** L'ordre du jour sera affiché sur les panneaux municipaux le jeudi de la semaine précédente.

**FOULÉE CHANTELOUVAISE**

**Restons dans la course**

La sixième édition de la Foulée Chantelouvaise, manifestation sportive organisée par la ville et inscrite au Challenge des Yvelines ainsi qu'au Challenge des 2 Rives de Seine, aura lieu le dimanche 28 mars 2010.

Le départ est prévu à 10h devant le complexe sportif David Douillet, avec le même parcours que l'an dernier.

La « Foulée Chantelouvaise » est ouverte à tous, hommes et femmes, licenciés et non licenciés, dans les catégories : cadets, juniors, espoirs, seniors et vétérans.

Pour s'inscrire, il est possible de se rendre, dès aujourd'hui, à l'Espace Victor Hugo (18, avenue de Poissy), muni de sa licence FFA ou d'un certificat médical datant de moins de trois mois et attestant de son aptitude à pratiquer la course à pied en compétition. Le droit d'inscription est de 7,5 euros.

Renseignements au 01 39 74 29 12.

**VACCINATION GRIPPE A**

**La vaccination se poursuit**

Centre de vaccination : salle des fêtes du complexe socio-culturel Paul Gauguin, rue d'Alentours à Chanteloup-les-Vignes.

**Attention, la vaccination aura lieu à l'espace Victor-Hugo, 18 avenue de Poissy, les week ends des 23- 24 janvier et 30-31 janvier.**

Pour tout renseignement, contacter le CCAS au 01 39 74 20 16 ou la mairie au 01 34 01 10 50.

**L 04**

M 05

M 06

J 07

V 08

S 09

D 10

L 11

M 12

M 13

J 14

V 15

**S 16**

D 17

L 18

M 19

**M 20**

J 21

V 22

**S 23**

D 24

L 25

M 26

M 27

J 28

V 29

S 30

D 31

L 01

M 02

M 03

J 04

V 05

S 06

**D 07**

L 08

M 09

M 10

J 11

V 12

**S 13**

D 14

L 15

## JANVIER

*Concert*

**Samedi 16 janvier**

L'UNION PAROISSIALE CHANTELOUVAISE ORGANISE UN CONCERT À L'ÉGLISE DE CHANTELOUP-LES-VIGNES, À PARTIR DE 20H30.

Bernard Tranchant interprétera des titres de Brassens, Ferré, Brel, Ferrat...  
Entrée et participation libres.

*AVEC*

**Samedi 23 janvier**

QUATRIÈME ÉDITION DE LA SOIRÉE « DANSES ET SAVEURS DU MONDE », organisée par l'AVEC à la salle des fêtes, à 20h30.

## FÉVRIER

*Loto*

**Dimanche 7 février**

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES PASTEUR ET MARIE CURIE ORGANISE SON PREMIER LOTO,

le dimanche 7 février, à 15h à la salle des fêtes.

De nombreux lots sont mis en jeu : paniers garnis... une partie spéciale enfants sera organisée.

[www.ape-pmc.fr](http://www.ape-pmc.fr)

*Exposition*

**Samedi 13 février**

« SALON PALETTE », exposition d'œuvres d'art dans la salle des fêtes du complexe socioculturel Paul-Gauguin, du samedi 13 au vendredi 19 février.

Entrée gratuite, ouverte au public de 15h à 18h.